



Municipalité de
SAINT-ALPHONSE

**Nous vous souhaitons Joyeuse Halloween
et surtout soyez prudents.**

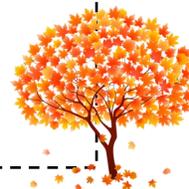


**Bonne chasse à tous et
soyez prudents**



N'oubliez pas les mesures de préventions de la COVID-19 :

- ⇒ Se laver les mains fréquemment
- ⇒ Garder 2 mètres de distance avec les gens
- ⇒ Le port du masque obligatoire dans tous lieux publics





AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Alphonse, avis public est par les présentes donné par la soussignée, Reina Goulet, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité que :

Le rôle triennal d'évaluation foncière de la Municipalité de Saint-Alphonse sera, en 2021, en vigueur pour son deuxième exercice financier, et que toute personne peut en prendre connaissance à mon bureau, durant les heures d'affaires régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne ayant un intérêt à cet effet peut déposer, à l'égard de ce rôle, une demande de révision prévue par la section I du chapitre X de cette loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de la loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :





AVIS PUBLIC SUITE



- Être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle en vertu de la loi, ou au cours de l'exercice suivant;
- Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

MRC de Bonaventure
51, rue Notre-Dame, C.P. 310
New Carlisle (Québec) G0C 1Z0



- Être faite sur la formule prescrite à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- Être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 2014-07 de la MRC de Bonaventure et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Saint-Alphonse, ce 5 octobre 2020.

Reina Goulet,
Directrice générale et secrétaire-trésorière



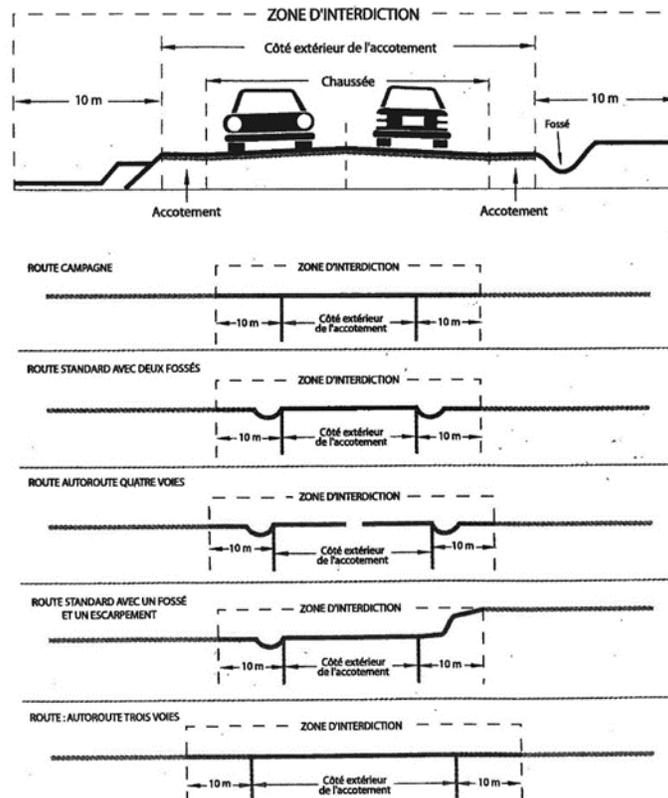
Municipalité de
SAINT-ALPHONSE

RÈGLEMENT CONCERNANT LE TIR À PARTIR DES CHEMINS PUBLICS À SAINT-ALPHONSE

Veillez prendre note qu'il est strictement interdit de tirer avec une arme (ceci inclus arbalète, arc, arme à feu) à partir d'un chemin public, sur un chemin public ou tirer en travers d'un tel chemin, y compris 10 mètres de largeur de chaque côté extérieur de l'accotement.

Un chemin public signifie tout chemin dont l'entretien est à la charge d'une municipalité, d'un gouvernement ou d'un organisme et sur lequel sont aménagés une ou plusieurs chaussées ouvertes à la circulation publique des véhicules routiers, à l'exception des chemins municipaux non entretenus en période hivernale et des chemins soumis à l'administration du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

Toute plainte concernant ce règlement doit être adressée directement aux agents de la paix et aux policiers. Quiconque contrevient aux dispositions du présent règlement et est passible d'une amende minimale de 100\$ et maximale de 300\$ plus les frais.





Halloween 2020



⇒ La salle d'évasion «L'Hôtel le Belquois»

La salle d'évasion sera de retour après l'immense succès de l'an dernier, avec une toute nouvelle histoire. Vous êtes invités à passer un séjour à l'Hôtel le Belquois. En arrivant sur place, vous vous rendez compte qu'il ne s'agit pas d'un hôtel ordinaire.

*Les heures : 13h à 16h et de 18h30 à 22h30

*Nombre de participants par groupe : 4 participants

*Inscription : Écrivez-nous sur notre page Facebook afin de vous inscrire. Vous pouvez aussi vous inscrire par téléphone, au 418-388-5214 poste 205 (PLACE LIMITÉE)

*À noter que le port du masque sera obligatoire afin d'accéder à la salle d'évasion

⇒ La chasse aux fantômes :

Lors de la journée du 31 octobre, 5 fantômes seront cachés dans la Municipalité. Trouvez-les et faites une photo avec ces fantômes, pour nous les envoyer sur notre page Facebook. Plus vous trouverez de fantômes, vos chances de gagner le prix seront meilleures!



⇒ Concours décorations de maison :

À partir du 18 octobre 2020, vous pourrez nous envoyer vos photos de votre maison décorée avec comme thématique l'Halloween. La fin du concours se termine le 1er novembre. Les photos seront jugées. Un prix familial sera remporté pour les gagnants.

⇒ Remise de bonbons au Centre Communautaire :

Vous êtes de passage vers le Centre Communautaire? Passez par le local de la patinoire et nous allons vous remettre des bonbons!

**Veuillez noter que la programmation peut changer ou être modifiée, selon l'évolution de la pandémie de la COVID-19. Pour plus de détails, veuillez consulter la page Facebook de la Municipalité dans les prochains jours.





Bric-à-brac ouvert à St-Alphonse

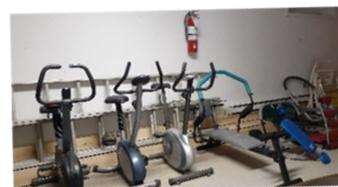
Samedi le 24 octobre 2020 prochain de 9h à midi

Dernière date d'ouverture avant le printemps

Au sous-sol de l'église de St-Alphonse (146, Principale ouest)

Besoin d'articles ou de meubles pour la maison, le chalet ou la roulotte? Vous trouverez peut-être chez nous ce dont vous avez besoin!

- ✓ Disques
- ✓ Meubles de cuisine – salon – chambre
- ✓ Lampes
- ✓ Articles de sport
- ✓ Articles saisonniers
- ✓ Articles ménagers—Électroménagers
- ✓ Matériel informatique et électronique
- ✓ Cadres
- ✓ Articles pour les animaux



Bric-à-brac ouvert à St-Alphonse

*Les articles sont vendus tels que vus (non échangeables).
Tous les profits seront remis à la Fabrique de St-Alphonse

**Les mesures de confinement seront en place (4 clients à la fois à l'intérieur) et désinfection des mains avant d'entrer.

Merci à la Maison des jeunes de s'impliquer avec la Fabrique dans ce projet!





Fondation Linda Lomore Brown



Bonjour,

C'est avec un grand plaisir que j'ai accepté de remplacer Mme Fabienne Bujold pour la vente de cartes de membre. C'est une cause qui me tient à cœur, et cette fondation vient en aide à plusieurs personnes atteintes de cette maladie qu'est le cancer.



Vous pouvez me rejoindre au 418-388-5090, pour recevoir votre carte et je vais aussi faire des appels afin que chacun soit avisé du renouvellement pour 2021. Si vous désirez devenir membre, n'hésitez pas à me contacter et merci pour votre confiance.

**Dû à la Covid 19, vous devriez peut-être envoyer votre renouvellement de carte de membre par la poste à partir du formulaire reçu la semaine dernière de la FLLB

Merci beaucoup à Mme Fabienne Bujold pour son beau travail pendant plusieurs années auprès de la FLLB.

Au plaisir

Carole Dubé





Communiqué

Saint-Alphonse – 05 Octobre 2020 –

Aujourd’hui, nous sommes fiers d’annoncer que le Domaine des Chutes du Ruisseau Creux est prêt à entreprendre les travaux de réalisation de son projet d’Aménagement d’un accès à la Chute du Ruisseau Creux. Ce projet a vu le jour en février 2018 et répond à un besoin exprimé par les utilisateurs locaux et régionaux et aussi afin de maintenir un attrait récréotouristique intéressant dans la région. Une étude d’avant-projet réalisée par la firme ARPO, groupe conseils est le point de départ de ce projet.

Les fonds proviennent principalement de :



MEES – PSSPA-2018-2020 (70% du financement)	139 750,95\$
Caisse populaire Desjardins de la Baie des Chaleurs – FADM	25 000,00\$
Levée de fonds du milieu– vente de marches d’escalier	6 460,00\$
Campagne de financement – Entreprises et organismes	9 273,00\$
Municipalité de St-Alphonse	5 000,00\$
Camp de Bonaventure	5 000,00\$
Services ambulanciers de la Baie	10 000,00\$



Au printemps 2019, une campagne de financement auprès d’entreprises et organismes de la région a permis d’amasser près de 24 273\$ et 5 000\$ de la municipalité de St-Alphonse. Au même moment, le Domaine des Chutes du Ruisseau Creux a effectué une levée de fonds en vendant des marches d’escalier, ce qui nous a permis d’ajouter 6 500\$ à notre financement provenant du milieu. En mai 2020, le ministère de l’Éducation, par l’entremise du Programme de soutien à la mise à niveau à l’amélioration des sentiers et des sites de pratique d’activités de plein air 2018-2019 (PSSPA) nous réservait une somme de 139 750,95\$ ce qui représente 70% du financement de notre projet et finalement, au début septembre, le Fonds aide au développement du milieu de la caisse populaire Desjardins de la Baie des Chaleurs venait compléter notre financement avec une aide financière de 25 000\$. Tous les dons reçus ont une grande importance et le nom des donateurs sera identifié sur place.

« L’annonce d’aujourd’hui confirme que notre gouvernement agit pour développer les régions et accroître l’accessibilité aux infrastructures pour l’ensemble de la population. Nous avons la chance, au Québec, de bénéficier de nombreux sentiers et de sites d’activités de plein air qui donnent à tous l’occasion de pratiquer des activités physiques en pleine nature. Les projets qui découlent du PSSPA permettent non seulement aux amateurs de plein air de profiter de la nature en toute sécurité, mais également de mettre en valeur le territoire québécois, tout en contribuant à la vitalité des régions », s’est réjouie la ministre déléguée à l’Éducation et ministre responsable de la Condition féminine, M^{me} Isabelle Charest.

LE BELGIQUOIS

DATE DE PARUTION
LE 15 OCTOBRE 2020



Municipalité de
SAINT-ALPHONSE



INVITATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE Domaine des Chutes du Ruisseau Creux



Date :	4 novembre 2020
Lieu :	Centre Communautaire de Saint-Alphonse
Heure :	19h00

Vous êtes invités à participer à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le **mercredi 4 novembre 2020 à 19h00** au Centre Communautaire de Saint-Alphonse. Vous aurez ainsi la chance de vous prononcer sur divers sujets et de faire entendre vos idées et opinions.





MESURES EN VIGUEUR

PALIER 3

Alerte !

Mesures intermédiaires

Restriction ou arrêt de certaines activités à risque plus élevé

Rassemblements privés	Maximum de 6 personnes OU 2 familles (donc 2 familles acceptées même si plus de 6 personnes)
Activités organisées dans un endroit public	Maximum de 25 personnes à l'intérieur et l'extérieur Dans un lieu avec permis d'alcool : activités dansantes interdites, fin de la vente d'alcool à 23 h, aucune consommation d'alcool après minuit (salles louées, lieux de culte, événements festifs, mariages, célébrations professionnelles ou scolaires, BBQ, pique-niques, etc.)
Auditoires et audiences dans un lieu public	Maximum de 250 personnes Personnes assises, relativement immobiles, parlent peu ou pas, sous supervision de personnel (salles de spectacle, théâtres, cinémas, etc)
Bars, brasseries, tavernes et casinos	Maximum de 6 personnes par table Fin de la vente d'alcool devancée à 23 h et fermeture à minuit
Restaurants	Maximum de 6 personnes par table Fin de la vente d'alcool à 23 h et aucune consommation d'alcool après minuit
Commerces	1 personne par ménage recommandée Services de livraison et aide des proches privilégiés pour les personnes à risque élevé de complications
Déplacements interrégionaux	Non recommandés
CHSLD	Visites à des fins humanitaires Visites des proches aidants apportant une aide significative
RPA	Maximum de 6 personnes présentes à la fois dans l'unité locative, incluant le résident



Pour la réservation du Centre Communautaire, contactez Mathieu Tanguay au 418-388-5214 poste 205 du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ:
www.st-alphonsegaspesie.com

SITE INTERNET DU LIEU
D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE:
www.letsaintalphonse.com

Dates à retenir

Recyclage le 20 octobre et le 3 novembre 2020

Ordures ménagères les 16, 23 et 30 octobre et le 13 novembre 2020

Prochaine réunion du conseil municipal le 2 novembre 2020

Vous avez une annonce, un avis, un projet à publier dans le journal, c'est gratuit. Envoyez-nous votre message au bureau de la municipalité par courriel : cacist-alphonse@globetrotter.net

Au plus tard le 5 novembre 2020 avant 11h00

Nous acceptons les textes en format papier ou en traitement de texte word

La parution du journal se fera vers le « 15 » de chaque mois.

Responsable: Myriam Francoeur